

Puisque le transport aérien a pris également une importance qui approche celle des transports maritime et ferroviaire, je dois mentionner le fait que le centre industriel et commercial de mon comté ne possède aucun aéroport civil.

Quelques compagnies privées d'aviation utilisent présentement l'aéroport militaire de Bagotville, mais cette situation ne peut évidemment pas durer. La distance qui sépare le comté de Chicoutimi des autres centres du pays donne une valeur inestimable au transport aérien, et il n'y a aucun doute que ce mode de transport s'avèrera de plus en plus populaire à l'avenir.

Nous avons besoin d'un aéroport civil moderne, situé de manière à satisfaire aux exigences de toute la population du comté ainsi qu'à celles des nombreuses personnes qui emploient ce mode de transport pour y venir, de tous les coins du pays et de l'étranger.

Je souhaite que le Gouvernement sache accorder à ce besoin l'importance qu'il mérite.

Un esprit éclairé ne doutera pas un instant de la nécessité des moyens de transport dont je viens de parler, relativement à l'économie du comté de Chicoutimi, ainsi qu'à celle de toute la nation.

Un seul coup d'œil sur la situation géographique de notre comté indique toute la portée du problème.

Presque isolé au centre de la province de Québec, ce territoire ne requiert que des installations portuaires, ferroviaires et aériennes adéquates pour devenir une partie intégrante des réseaux industriels de tout le pays.

Quelques compagnies privées en ont vite reconnu la valeur économique et elles ont pris les mesures nécessaires pour résoudre ce problème de transport à leur avantage et à celui de notre population; mais il faut que le gouvernement fasse de même pour permettre à d'autres industries de venir occuper les rives du Saguenay et, je le répète, de tels progrès profiteront tout autant à la nation canadienne qu'à la population du comté de Chicoutimi.

Je ne voudrais pas donner l'impression à mes collègues que j'ignore les besoins identiques des autres régions du pays.

Il est évident que certaines parties du Canada ont des besoins plus urgents que d'autres, mais il est aussi évident qu'il y a des besoins partout, puisque nous sommes, je dirais, à l'aube des "développements" économiques du pays.

Aussi, est-il bon de constater que l'on attend de partout les attentions du gouvernement fédéral pour donner libre cours à l'expansion industrielle.

Même si les exigences économiques de tout le pays accaparent une bonne tranche du

Trésor fédéral, il n'en reste pas moins que le Gouvernement doit songer sérieusement, comme il l'a promis, à réduire les impôts et augmenter les allocations sociales, et non seulement les pensions aux vieillards qui en dépit d'une certaine hausse sont encore insuffisantes et auraient dû être portées à pas moins de \$60 par mois, et ce à compter de 60 ans pour les nécessiteux et 65 ans pour tous les autres. Je m'étonne que l'on n'ait pas parlé du tout des allocations familiales, lesquelles devraient être sensiblement accrues. Serait-ce qu'elles profiteraient davantage aux citoyens du Québec? Au Gouvernement d'y répondre et d'y remédier comme il convient.

Le ministre du Travail (M. Starr) a inauguré dernièrement la campagne des emplois d'hiver. Mais qu'est-ce que le Gouvernement a l'intention de faire pour venir en aide aux chômeurs qui seront très nombreux chez nous cette saison, à cause de l'arrêt des opérations forestières, alors que l'économie de notre région est commandée par deux grandes industries importantes, celle de l'aluminium et celle du bois, laquelle demeure encore la plus importante et la plus considérable. Il est pour le moins étonnant que le Gouvernement semble se désintéresser de la nécessité d'exécuter des travaux publics remédiateurs au chômage. Le Gouvernement se doit d'ailleurs de favoriser l'emploi intégral, d'augmenter dans toute la mesure du possible les prestations et de favoriser ainsi les sans-travail pendant toute la durée du chômage.

L'apport de nouvelles industries au Canada a sans doute pour effet de créer de nouveaux emplois qui apportent une solution partielle au problème du chômage et de l'insécurité sociale. Mais la sécurité sociale exige davantage, et je soumets respectueusement au gouvernement qu'il se doit d'accorder une attention particulière aux sans-travail et spécialement aux bûcherons qui forment une part considérable de la population de mon comté et qui, à l'exemple de milliers de bûcherons par tout le pays, sont actuellement victimes, non seulement d'une diminution d'exploitation dans cette industrie, mais d'un arrêt complet de travail.

La loi sur l'assurance-chômage ne protège pas suffisamment cette catégorie d'employés qui, contrairement aux ouvriers des villes, ne peuvent aller à la recherche d'un emploi dans d'autres industries sans devoir presque nécessairement s'expatrier.

Les périodes de chômage dans l'industrie du bois sont beaucoup plus longues que dans la plupart des autres.

A l'heure actuelle, le problème est sérieux et nos milliers de bûcherons sont angoissés parce qu'ils désespèrent de trouver l'emploi dont ils ont un besoin absolu pour subvenir